



Enquête sur la situation des Systèmes d'Information Hospitaliers dans les établissements de santé en 2005

Copyright GMSIH

GMSIH – 44, rue Cambronne – 75015 Paris. Tel : 01 48 56 72 70. Fax : 01 48 56 07 70

Auteur(s) du document :	
GMSIH	Date : 02/02/07

Date	Version	Commentaires	Statut
02/02/07	0.1	Création du document	Validée
09/02 au 12/03/07	0.2 à 0.6	Modifications suite à relecture	
27/03/07	1.0	Version finale	
09/04/07	1.1	Modifications mineures de forme	

Sommaire

1.	Contexte et objectifs de l'enquête	4
2.	Dispositif méthodologique	5
2.1.	L'univers étudié	5
2.2.	La méthodologie	5
3.	Caractéristiques de la population	6
3.1.	Budgets des établissements	7
4.	Périmètre d'informatisation	9
4.1.	Le Système d'Information Patient	9
4.1.1.	La gestion administrative du patient	9
4.1.2.	Le dossier patient partagé	11
4.1.3.	Le circuit du médicament	13
4.1.4.	La gestion des demandes et des résultats d'examens	14
4.1.5.	La gestion des unités médico-techniques	15
4.1.6.	La gestion des urgences	17
4.2.	Le Système d'Information Economique, Financier et Logistique	18
4.2.1.	Système financier	18
4.2.2.	Autres fonctions	19
4.3.	Le Système d'Information de Gestion des Ressources Humaines	20
4.4.	Le Système d'Information Qualité et Gestion des Risques	21
4.5.	Le Système d'Information de Pilotage	21
4.6.	Les Outils de Communication et Bureautique	22
5.	Données financières sur l'unité en charge du système d'information	23
5.1.	Corrélation entre les budgets de fonctionnement et d'investissement	23
5.2.	Répartition du budget de l'unité en charge du système d'information	24
5.3.	Part du budget de fonctionnement de l'unité en charge du système d'information par rapport au budget de fonctionnement de l'établissement	24
5.4.	Corrélation entre l'effectif et les budgets de l'unité en charge du système d'information	25
6.	Annexes	26
6.1.	Questionnaire (fichier Excel)	26

1. Contexte et objectifs de l'enquête

A la demande des Fédérations des établissements de santé et de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins, le GMSIH a mis en place une procédure d'enquête permettant de suivre chaque année la situation des systèmes d'information des établissements de santé. L'objectif est de pouvoir mesurer :

- le développement des systèmes d'information grâce aux comparaisons qu'il sera possible d'établir sur plusieurs années,
- l'importance des investissements réalisés dans ce domaine par les établissements de santé au cours de l'exercice faisant l'objet de l'enquête,
- l'adaptation des systèmes d'information à l'évolution de l'environnement.

2. Dispositif méthodologique

2.1. L'univers étudié

Les établissements de santé ont été invités en juillet 2006 par le GMSIH et les Fédérations FHF, FEHAP et FNCLCC relayées notamment par les Conférences de Directeurs à remplir un questionnaire, concernant la situation de leur SIH (Système d'Information Hospitalier) pour l'année 2005.

Ce questionnaire est présenté en annexe. Il concerne :

- les domaines fonctionnels couverts par le système d'information (34 fonctions sur 70 questions au total),
- quelques éléments financiers significatifs de l'année 2005 sur l'unité en charge du système d'information (8 questions), permettant d'obtenir des informations sur la répartition budgétaire, de calculer la part du budget d'investissement par rapport au budget de fonctionnement et de calculer la part relative du budget de fonctionnement de l'unité en charge du système d'information par rapport au budget de fonctionnement de l'établissement.

Les établissements de santé qui ont renvoyé par courriel les fichiers remplis constituent la population de l'enquête.

Les conclusions présentées dans la suite de ce document ne concernent qu'environ **12,3%** de l'ensemble des établissements de santé (cf. paragraphe suivant sur les caractéristiques de la population), il faut donc rester prudent quant à la généralisation de ces résultats.

2.2. La méthodologie

Les informations des fichiers ont été consolidées dans un tableur (Microsoft Excel) afin d'être traités de manière statistique.

Les recherches de corrélations entre les différentes variables ont été effectuées par une méthode classique d'ajustement des moindres carrés, notamment affine (régression linéaire). Les ajustements exponentiels ou sous forme de puissance n'ont pas donné de résultats plus significatifs.

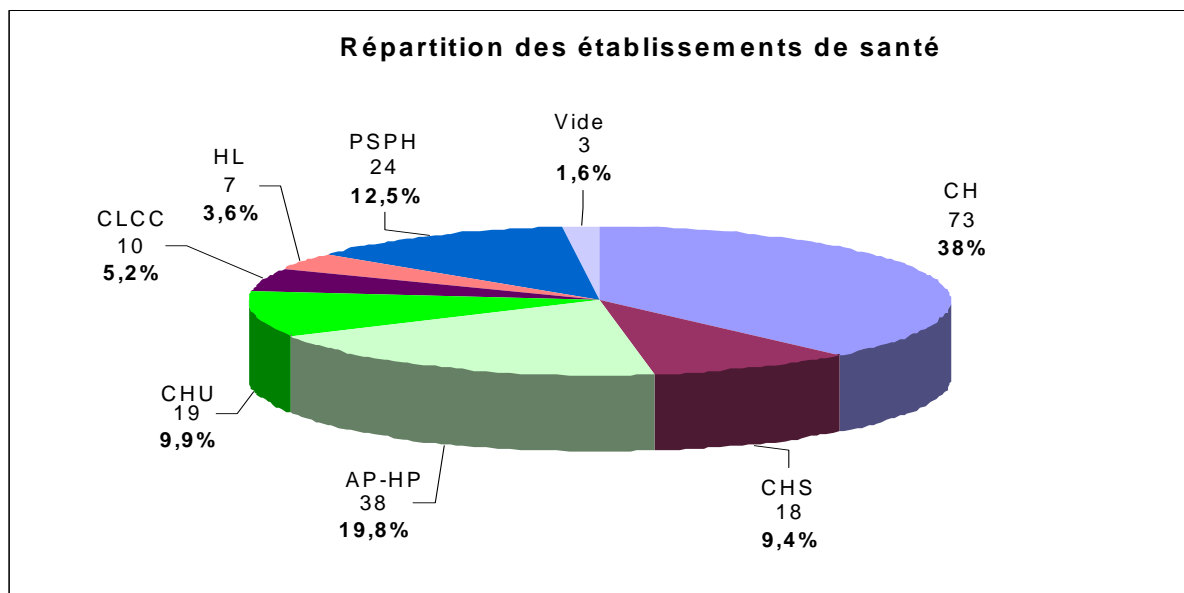
Ces résultats ne sont basés que sur les informations **déclarées** par les établissements.

Aucune modification n'a été apportée aux valeurs des questionnaires remplis.

3. Caractéristiques de la population

192 établissements de santé ont répondu à l'enquête, partiellement ou de manière complète. Les types ont été choisis dans une liste prédéfinie : CHU, CH, CHS, HL, CLCC, PSPH, Clinique.

La segmentation des réponses est la suivante :



Les 38 établissements de l'AP-HP ont répondu en qualité de « CHU ». Il a toutefois été décidé de les considérer comme une catégorie à part entière, étant donnée l'hétérogénéité des types d'établissement de cette institution.

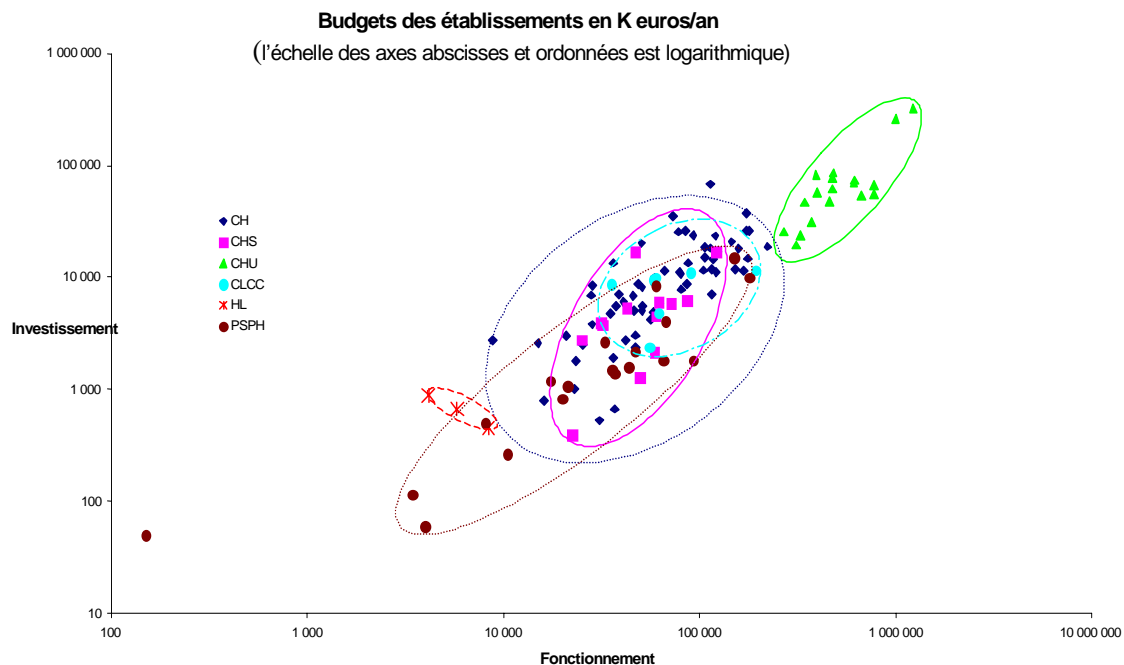
Aucun établissement n'ayant répondu en qualité de « Clinique », ce type n'apparaîtra plus dans la suite de ce document.

On peut estimer le taux de réponse d'après la population totale des établissements (source : Ministère de la Santé et des Solidarités, Drees, 2005)

Type	Réponses	Population totale (hors cliniques ex OQN)	Pourcentage
AP-HP	38	38	100 %
CHU	19	28	67,8 %
CLCC	10	20	50 %
CHS	18	87	20,7 %
CH	73	537	13,6 %
PSPH	24	504	4,8 %
HL	7	342	2 %
Vide	3		
Total	192	1557	12,3 %

3.1. Budgets des établissements

134 établissements ont fourni conjointement les budgets de fonctionnement et d'investissement. Ils sont représentés dans le diagramme suivant :



Ci-après sont présentées le budget de fonctionnement en k€ par type d'établissement, sous forme de minima, 1^{er} quartile, médianes, 3^{ème} quartile, maxima :

	min	1er quartile	médiane	3ème quartile	max
CHU	270 713	379 703	477 089	660 644	780 000
CH	8 817	38 447	61 073	113 522	223 678
CLCC	35 600	57 368	60 935	92 500	193 492
CHS	22 310	41 610	54 141	69 112	141 000
HL	4 149	4 201	5 796	8 407	32 401
PSPH	150	17 388	37 181	65 727	180 000

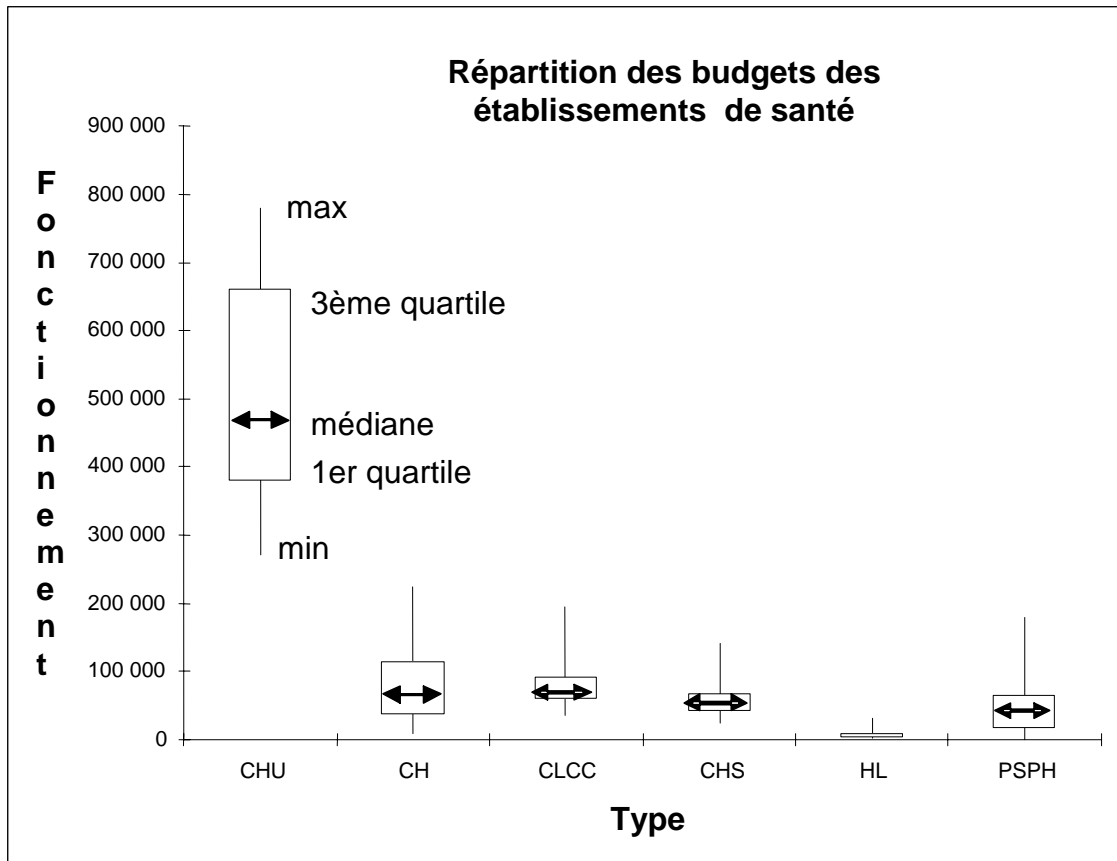
Hors AP-HP (non répondu), HCL (1 232 957 k€) et AP-HM (1 000 000 k€)

En ce qui concerne la dispersion des budgets, on observera les grandes classes suivantes :

- Les CHU : une grande dispersion des budgets de fonctionnement, avec une médiane élevée (477 M€).
- Les CLCC et CHS : constituent deux groupes relativement homogènes autour d'une médiane, respectivement à 61 et 54 M€.
- Les CH : des budgets de même ordre que les CLCC (médiane autour de 61 M€) avec une forte dispersion.
- Les PSPH : une médiane de budget moindre (37 M€) et une dispersion conséquente,

- Les HL sont trop peu nombreux pour être significatifs.

A noter que 70% de notre échantillon possède un budget de fonctionnement inférieur à 200 M€



4. Périmètre d'informatisation

L'enquête demandait aux établissements d'évaluer le niveau d'informatisation de leurs différents domaines fonctionnels, selon les statuts suivants :

- 0 : établissement non concerné par la fonction,
- 1 : fonction non informatisée dans l'établissement,
- 2 : application en phase d'acquisition ou de développement,
- 3 : application déployée dans des services pilotes,
- 4 : application en cours de déploiement dans les services concernés,
- 5 : application déployée dans tous les services concernés.

Les valeurs « 3 » et « 4 » pouvaient être complétées par le pourcentage de services informatisés. La valeur « 5 » correspond à un pourcentage de services informatisés égal à 100% des services concernés.

Pour chaque catégorie, le nombre d'établissements concernés (c'est à dire ayant fourni une valeur non vide différente de « 0 ») est indiqué. Les réponses des 38 établissements de l'AP-HP étant individualisées, ces derniers sont considérés dans la suite de l'étude comme des établissements distincts.

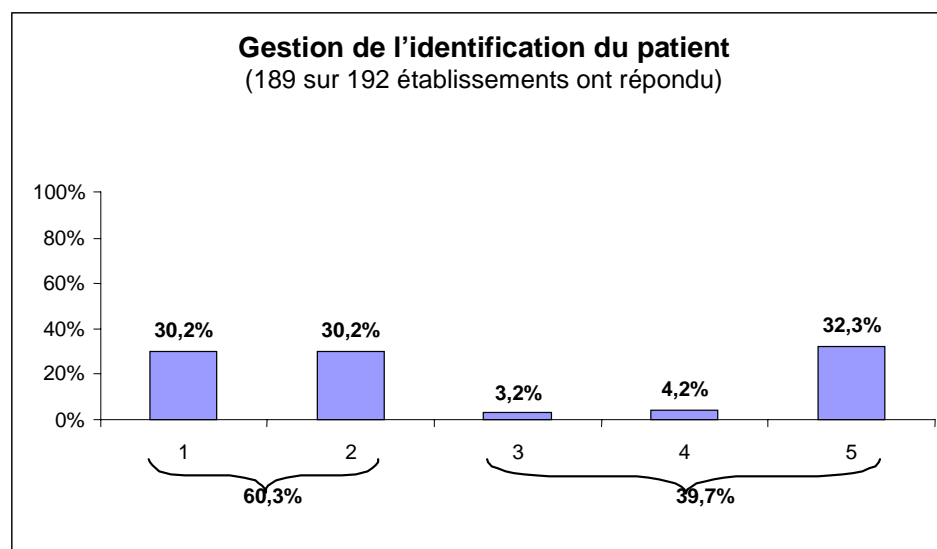
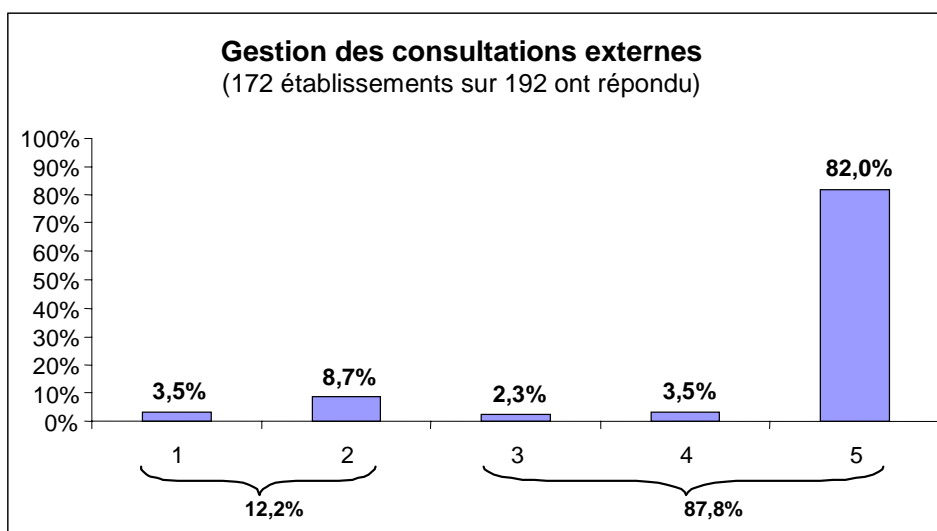
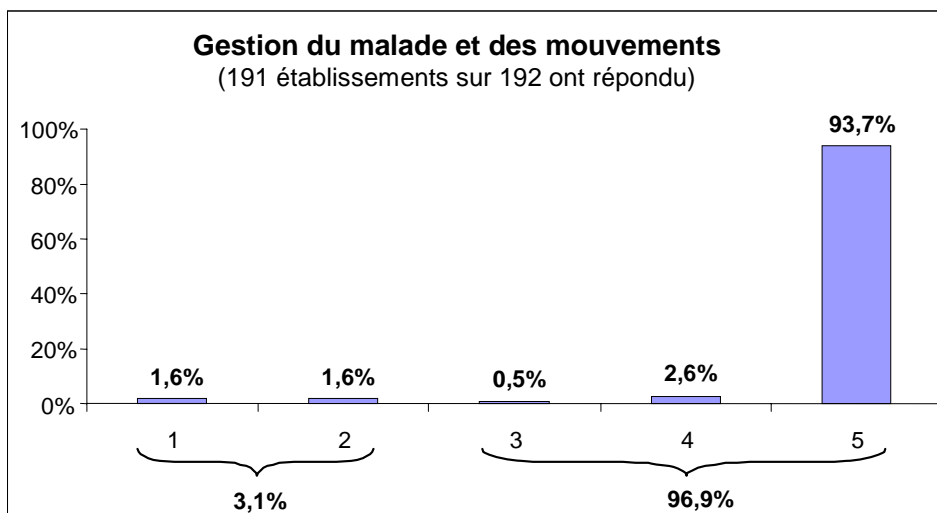
4.1. Le Système d'Information Patient

Cet ensemble comprend toutes les activités qui permettent de suivre les données des patients qu'elles soient administratives ou médicales.

4.1.1. La gestion administrative du patient

Ce secteur est aujourd'hui très largement automatisé dans la mesure où il a longtemps été considéré comme un domaine relevant exclusivement de la gestion administrative au même titre que la gestion financière, logistique ou des ressources humaines. Ce statut était dû au fait que les fonctions de facturation et du contentieux qui lui sont liées primaient sur la fonction de gestion de l'identification. Avec l'informatisation progressive du système d'information de production des soins qui est au cœur du métier des établissements de santé, le contrôle de la qualité de la fonction d'identification prend de plus en plus d'importance dans la mesure où cette fonction (mise en place d'une Cellule d'Identito-Vigilance) est essentielle dans une logique de coordination des soins et dans le suivi du parcours de soins tant à l'intérieur de l'établissement de santé que dans sa relation avec le système d'information de santé. Il en est d'ailleurs de même avec la tarification à l'activité et la prochaine facturation au séjour et au passage en consultation externe.

On constate cependant à la lecture des graphiques ci-après que si près de 40% des établissements de santé sont en train ou ont déjà mis en place cette fonction d'identito-vigilance, 60% des établissements de santé ont encore ce chantier devant eux. L'arrivée du DMP, le développement des réseaux et l'extension du champ de la dématérialisation devraient accélérer la mise en place de la gestion de l'identification du patient.



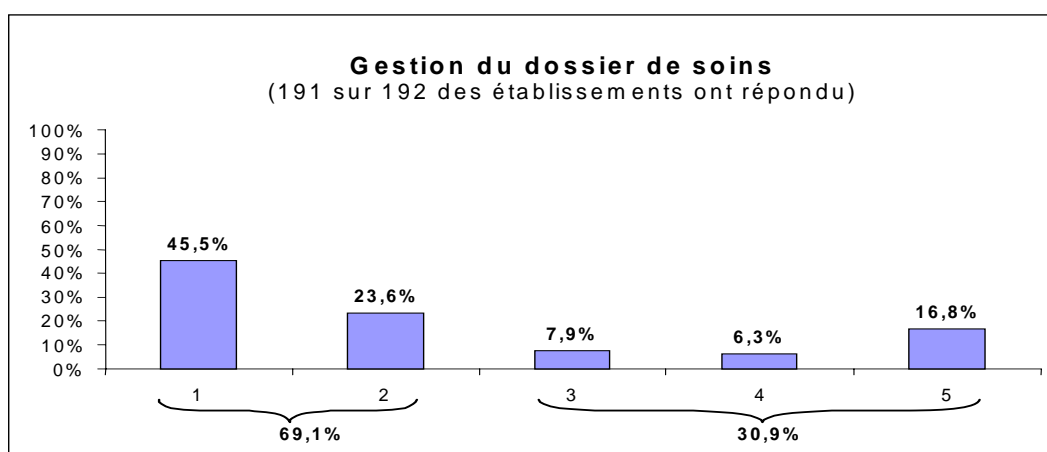
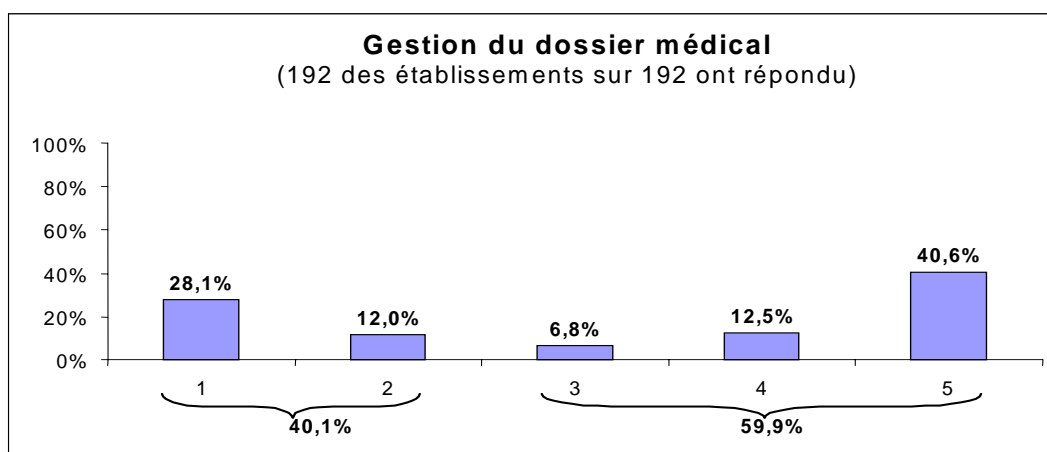
LEGENDE

- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée

4.1.2. Le dossier patient partagé

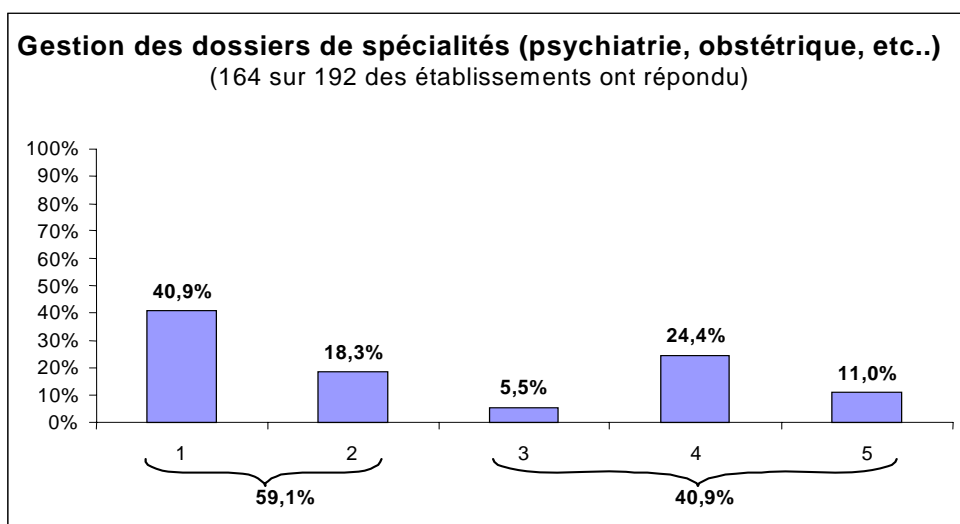
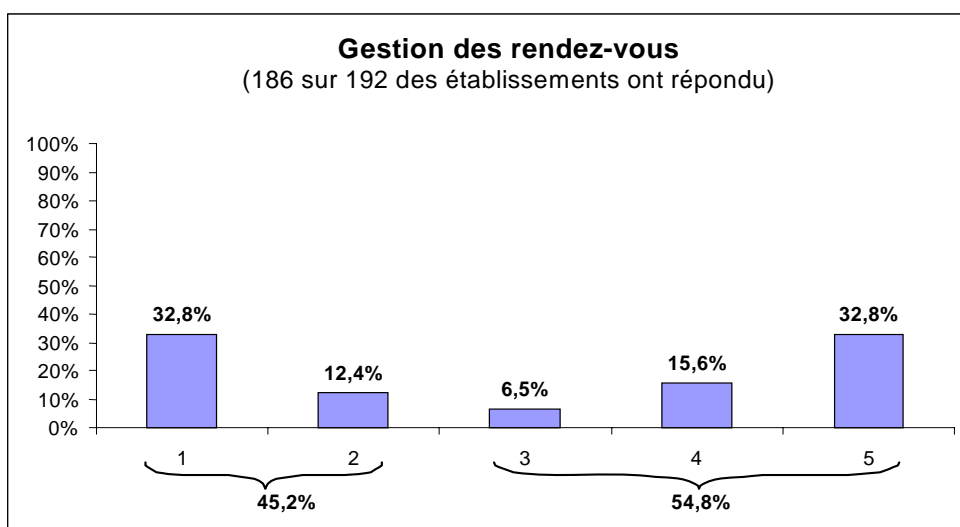
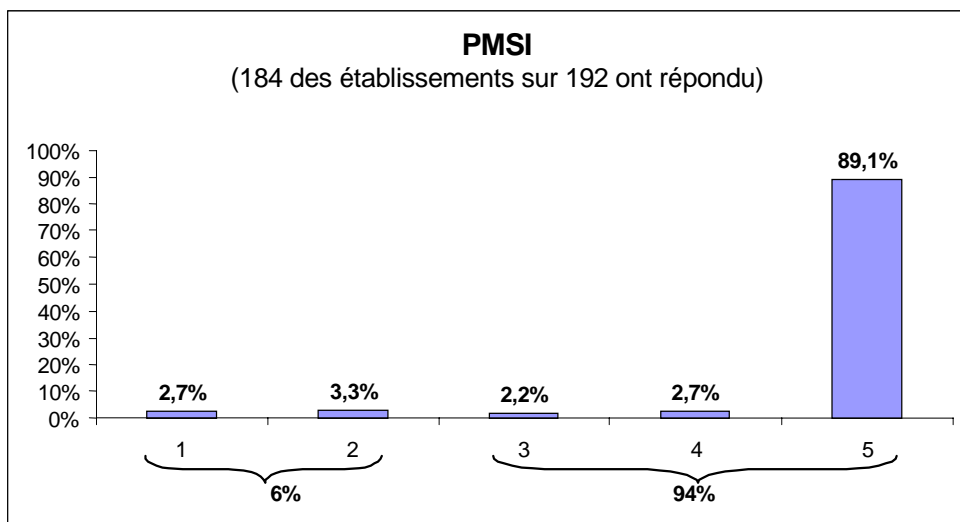
Le dossier du patient comprend les données médicales, les données de soins et les données d'identification. Il est indispensable pour répondre aux objectifs de coordination des soins (Dossier Médical Personnel, réseaux de santé) mais aussi pour assurer une analyse de l'activité au plus près de la source (T2A, Gouvernance). A la lecture des graphiques ci-dessous, on constate que la mise en place d'un système d'information avec un dossier du patient communiquant est un chantier qui reste à mener par plus de 80% des établissements de santé. En effet si moins de 41% des établissements ont terminé la mise en œuvre de leur dossier médical (à rapprocher des 32% qui gèrent la fonction d'identification des patients) ils sont 17% à déclarer posséder un dossier de soins.

En revanche avec plus de 89% des établissements de santé qui ont mis en place le PMSI, on constate qu'en 2005, l'informatisation de ce secteur répond encore essentiellement à des contraintes réglementaires. L'enquête n'a cependant pas permis de déterminer si le contenu des dossiers médicaux déclarés par les 41% d'établissements de santé allait bien au-delà des données exigées par le PMSI.



LEGENDE

- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée



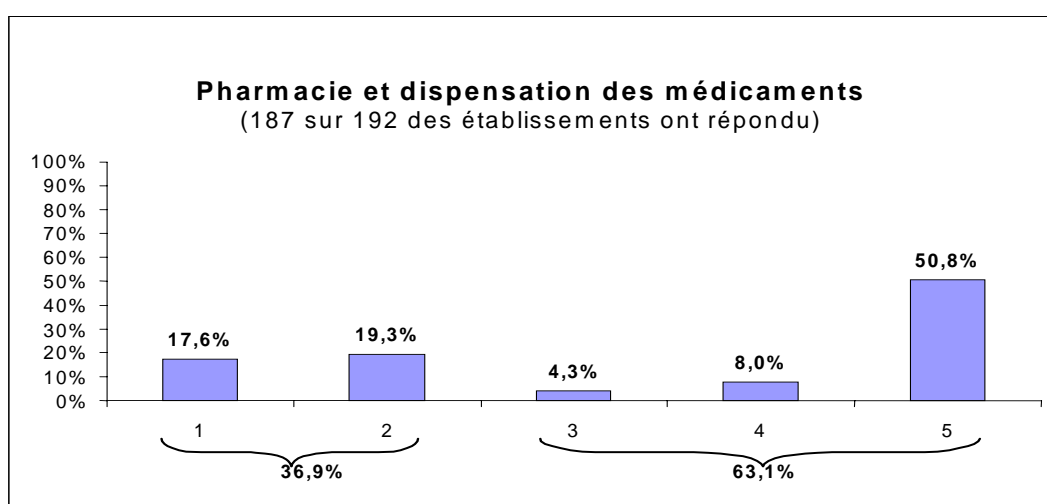
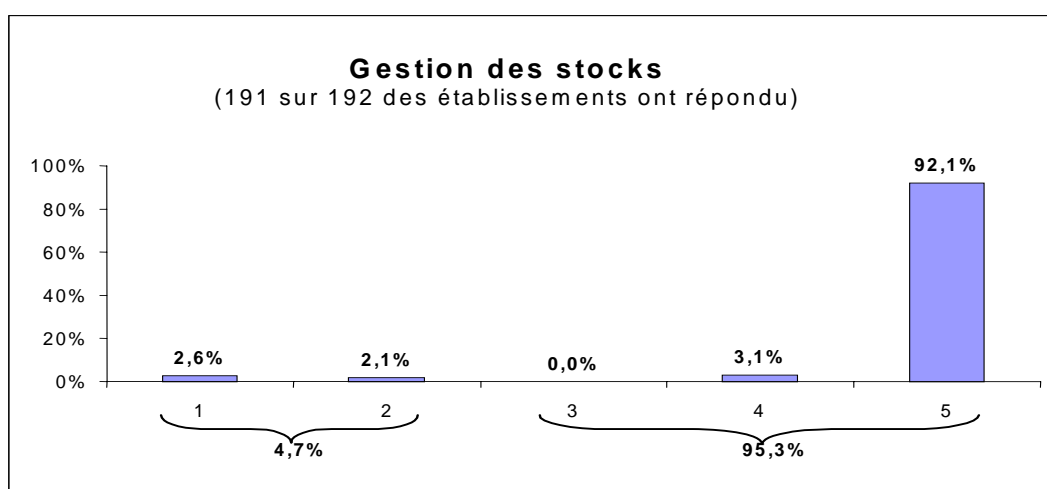
LEGENDE

- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée

4.1.3. Le circuit du médicament

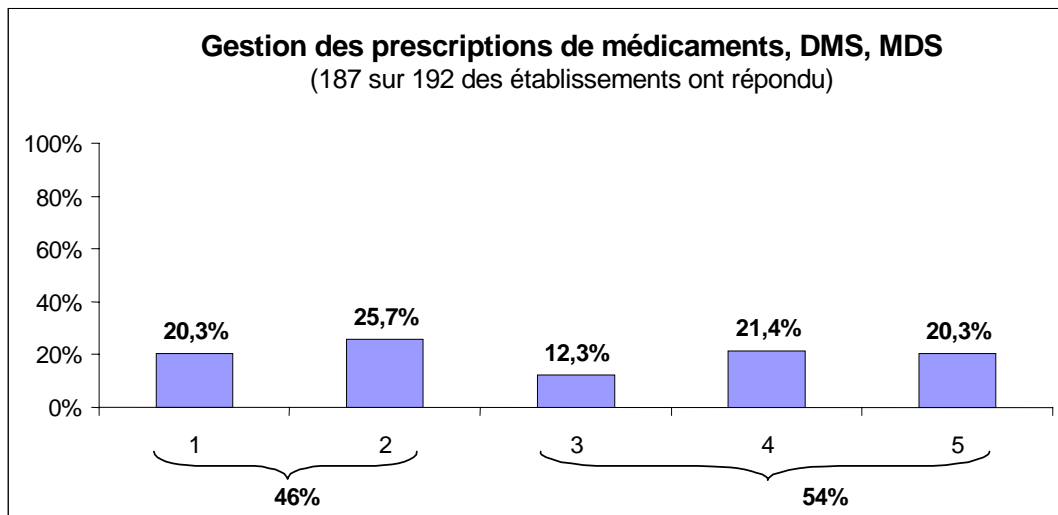
Le processus du médicament comprend la commande et la gestion des stocks qui y est liée, la prescription par le médecin dans l'unité de soins, la dispensation par le pharmacien et l'administration par l'infirmier.

Les trois graphiques suivants montrent que si 17% des établissements de santé dispose d'un système d'information leur permettant de gérer de façon automatisée la totalité de la chaîne, ce chantier reste encore à mener par beaucoup d'établissements pour l'une ou plusieurs étapes de ce circuit. Ainsi 92% des établissements disposent d'une gestion des stocks; 51% dispose d'un système d'information à la pharmacie qui permette d'aller au-delà de la gestion des stocks vers la dispensation, 20% disposent d'une gestion de la prescription. Dans la mesure où moins de 17% possèdent un dossier de soins (cf. ci-dessus), on peut penser que le suivi de l'administration des médicaments de façon automatisée ne dépasse pas ce pourcentage.



LEGENDE

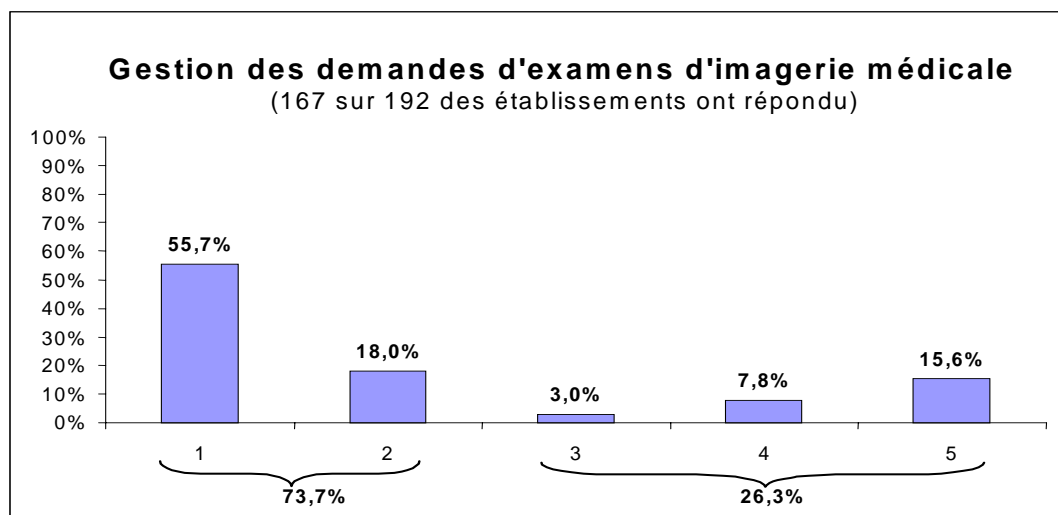
- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée



4.1.4. La gestion des demandes et des résultats d'examens

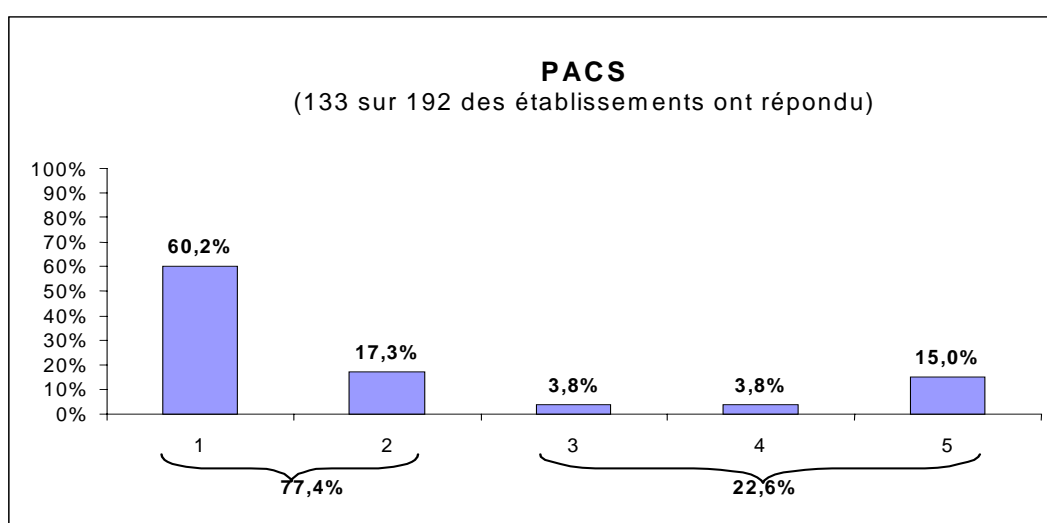
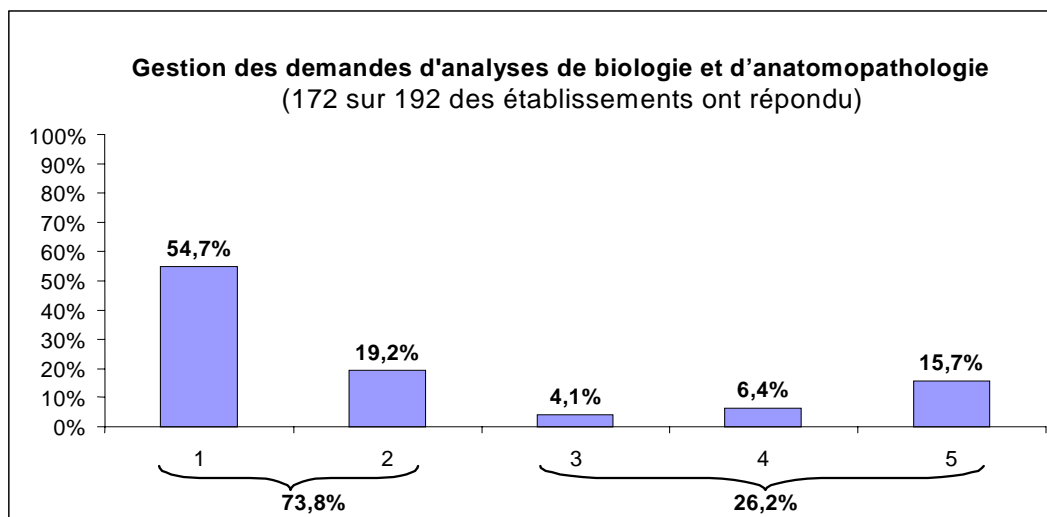
Nous avons vu précédemment que le suivi automatisé des prescriptions était avec le suivi de l'administration des médicaments les fonctions les moins bien couvertes dans le circuit du médicament ; il en est de même en ce qui concerne les demandes d'examens complémentaires puisque pour les laboratoires comme pour l'imagerie moins de 16% des établissements de santé ont informatisé cette fonction, à rapprocher des moins de 17% qui ont automatisé leur dossier de soins. A la lecture de ces chiffres les 20,3% d'établissements de santé ayant automatisé leurs prescriptions de médicaments est finalement un bon score.

En ce qui concerne les résultats d'examens la question n'a pas été posée en 2005 pour les laboratoires (elle le sera à partir des résultats de 2006), mais en ce qui concerne la radiologie le faible équipement de PACS limite la possibilité de transmettre les images vers les unités de soins.



LEGENDE

- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée

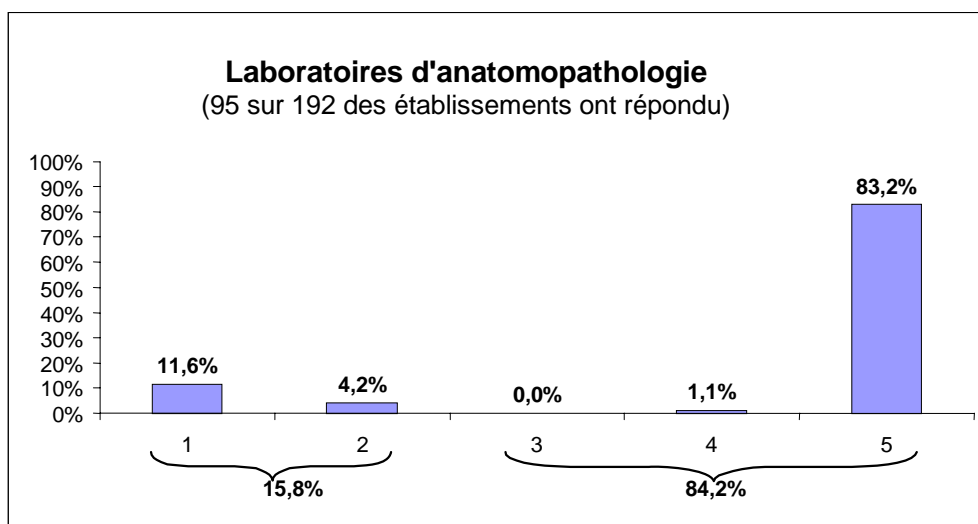
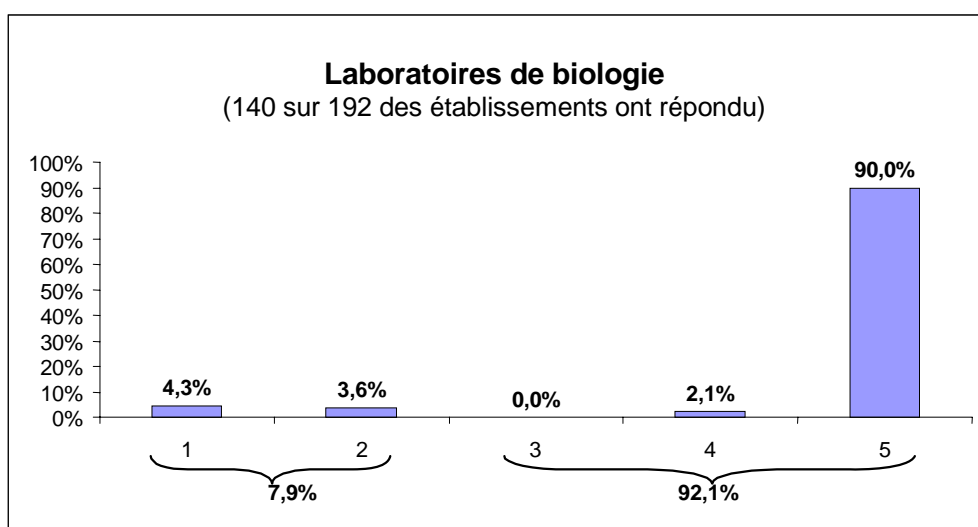
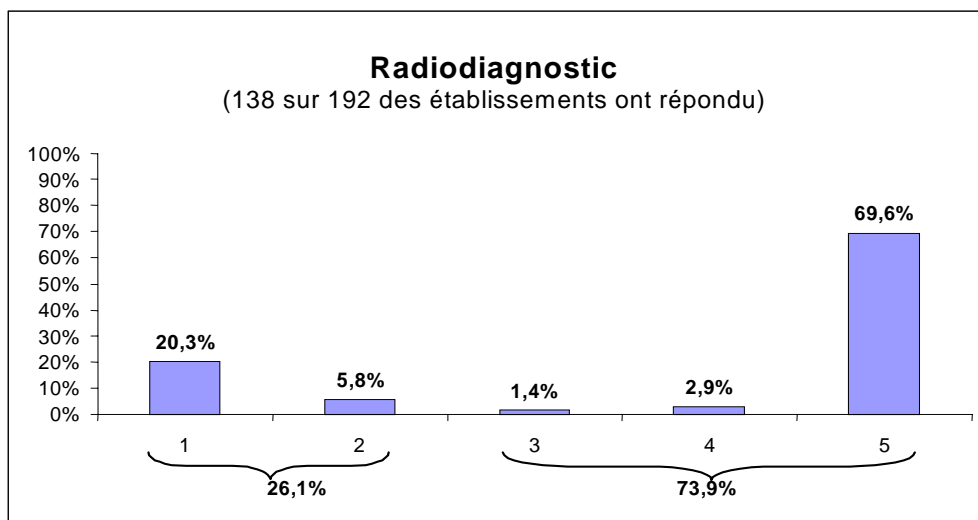


LEGENDE

1 = fonction non informatisée
2 = en phase d'acquisition
3 = application en pilote
4 = en cours de déploiement
5 = application totalement déployée

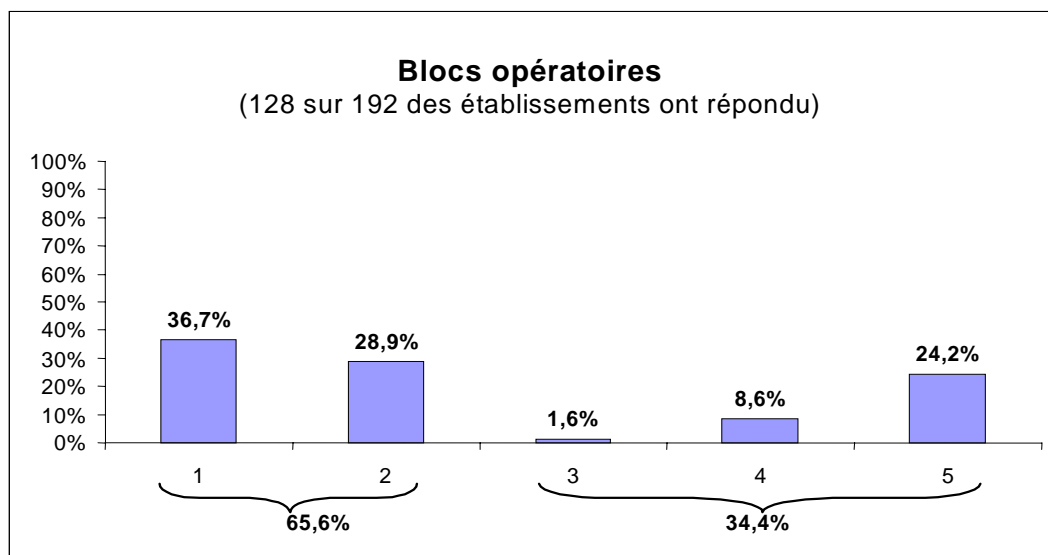
4.1.5. La gestion des unités médico-techniques

Si les demandes d'examens depuis l'unité de soins vers les services médico-techniques sont des fonctions encore faiblement couvertes par les systèmes d'information, l'automatisation des unités de production est en revanche bien développée puisque près de 70% des unités de radiodiagnostic sont informatisées, plus de 83% les laboratoires d'anatomopathologie et 90% des laboratoires de biologie. En revanche les blocs opératoires ne le sont qu'à plus de 24%, mais en général si les actes opératoires sont réalisés au bloc, les comptes-rendus opératoires sont rédigés dans le service de chirurgie dans lequel le patient est en général hospitalisé, ce qui ne nécessite pas de lien avec le bloc opératoire pour recevoir cette information.



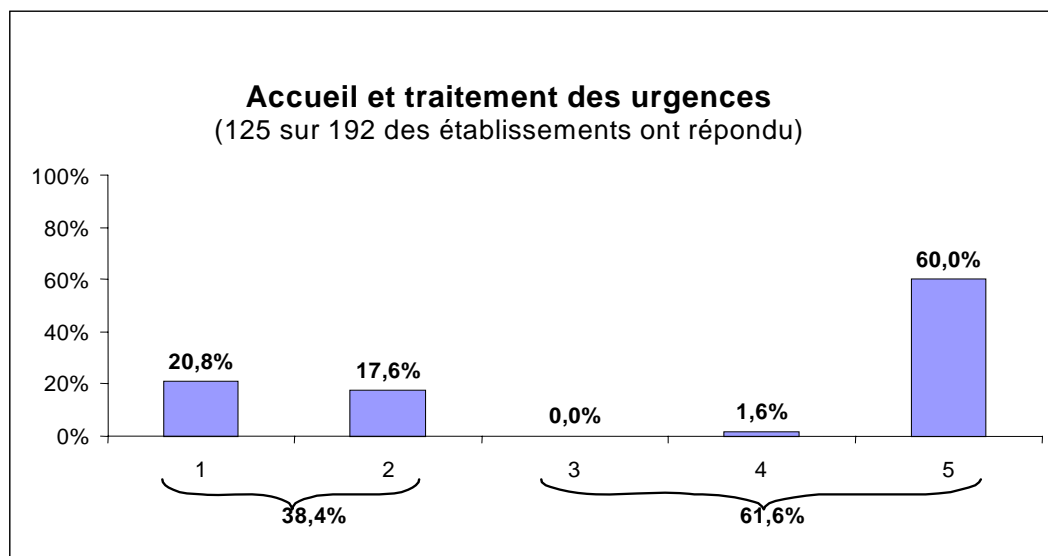
LEGENDE

1 = fonction non informatisée
 2 = en phase d'acquisition
 3 = application en pilote
 4 = en cours de déploiement
 5 = application totalement déployée



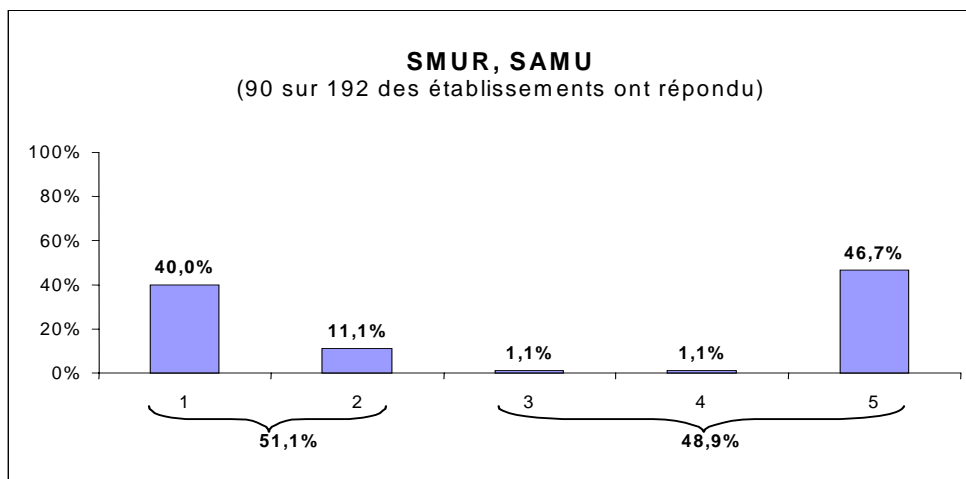
4.1.6. La gestion des urgences

L'informatisation des urgences est bien développée avec 60% des établissements de santé qui déclarent avoir couvert ce secteur. Ce chiffre est d'ailleurs à rapprocher des 11% d'établissements indiquant avoir mis en place un dossier de spécialité (Cf. le chapitre 4.1.2 sur le dossier patient partagé). Cependant ce chiffre de 60% est aussi à rapprocher des 32,3% des établissements indiquant gérer l'identification des patients et des 15 à 17% disposant d'un système de gestion des demandes d'examen et de prescriptions. Il est donc probable que l'informatisation des urgences se fasse sans de nombreuses connexions avec le reste du système d'information.



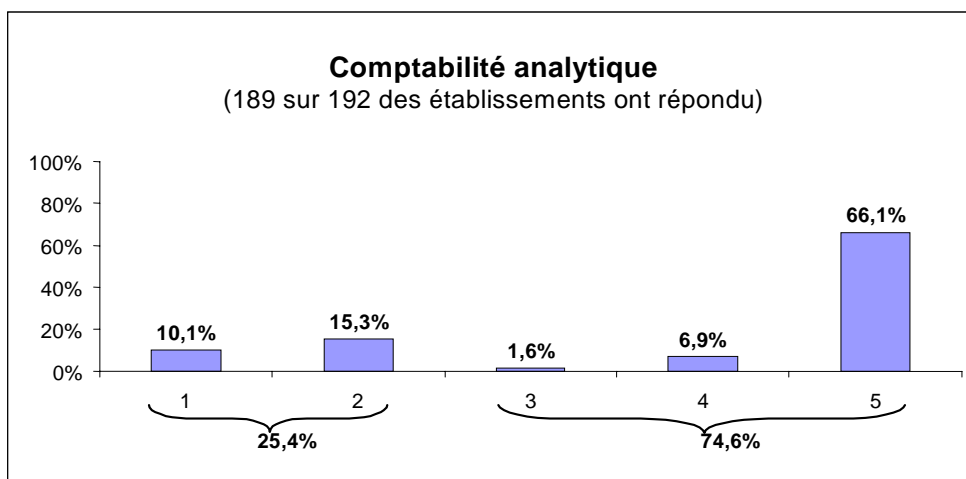
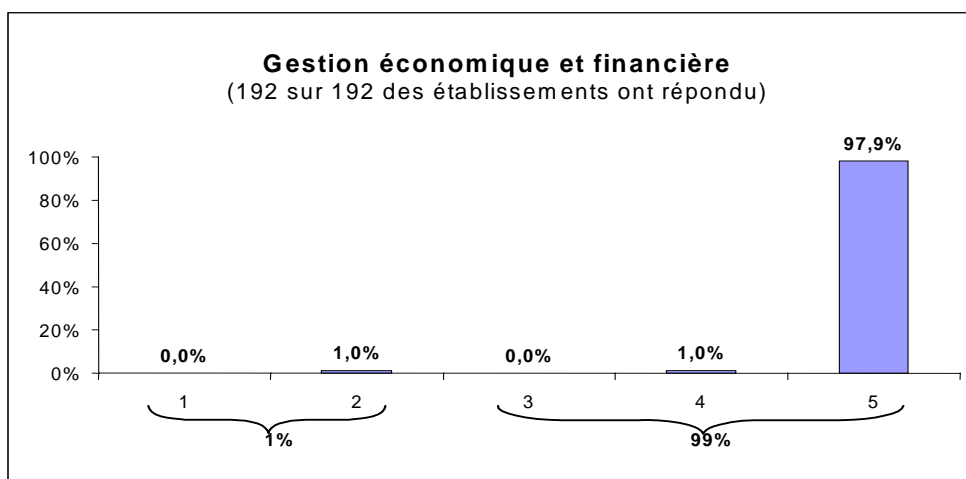
LEGENDE

- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée



4.2. Le Système d'Information Economique, Financier et Logistique

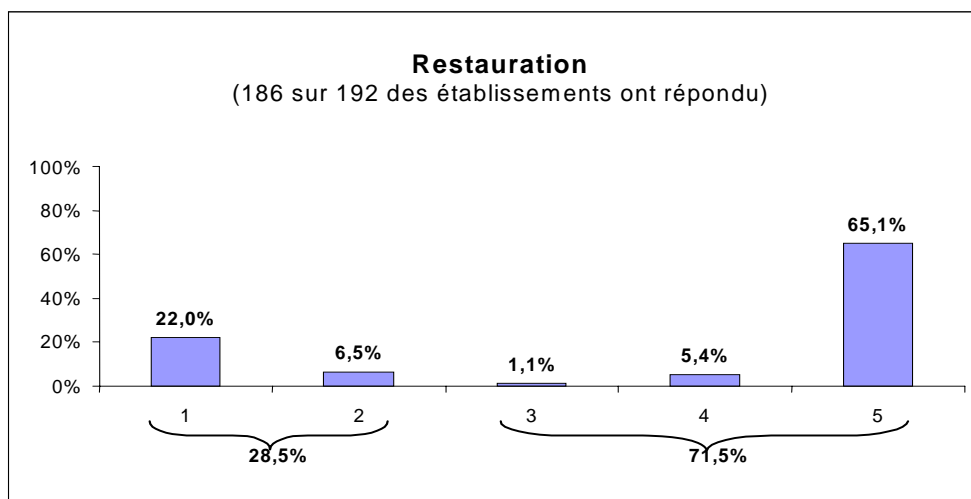
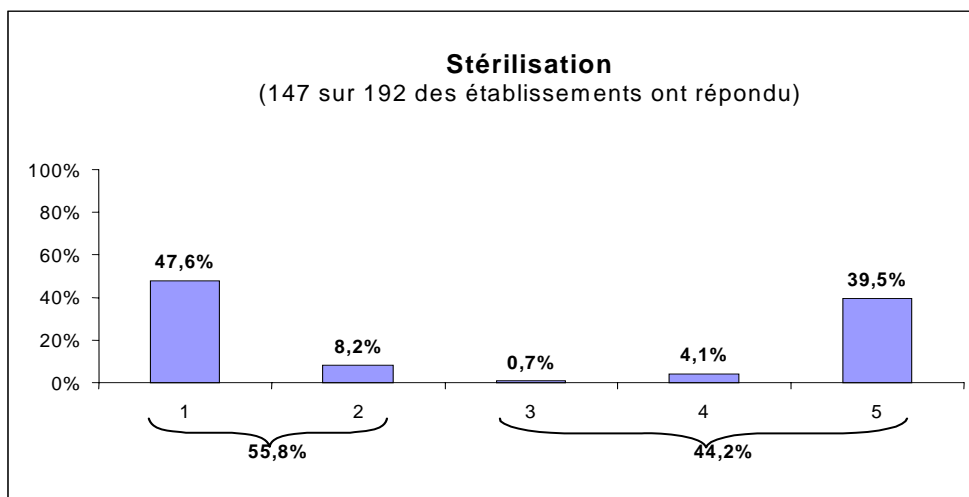
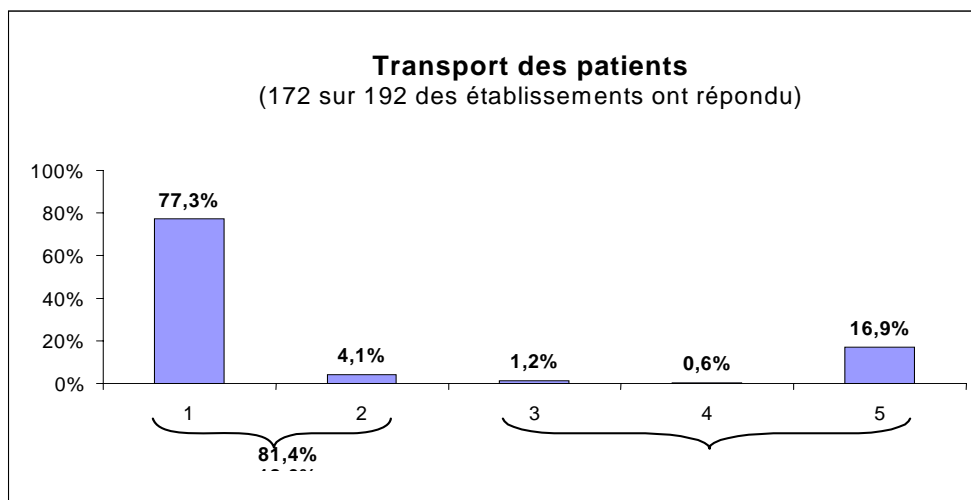
4.2.1. Systeme financier



LEGENDE

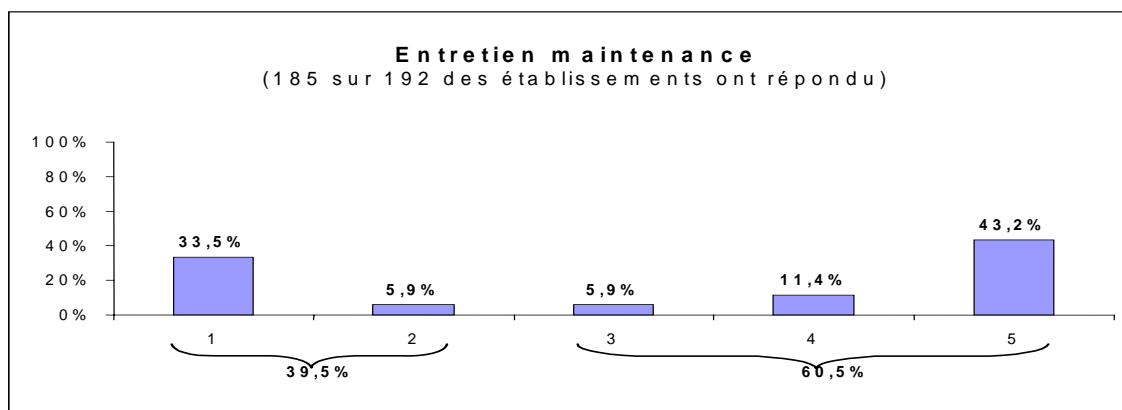
- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée

4.2.2. Autres fonctions



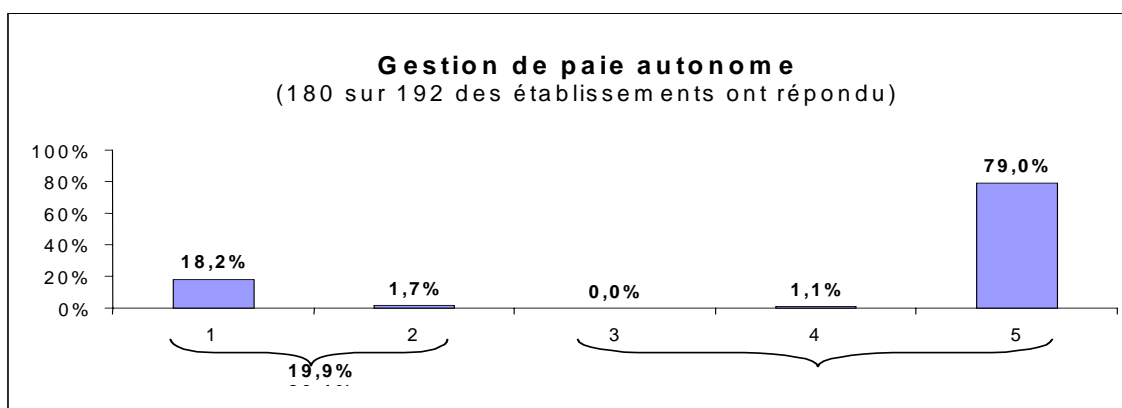
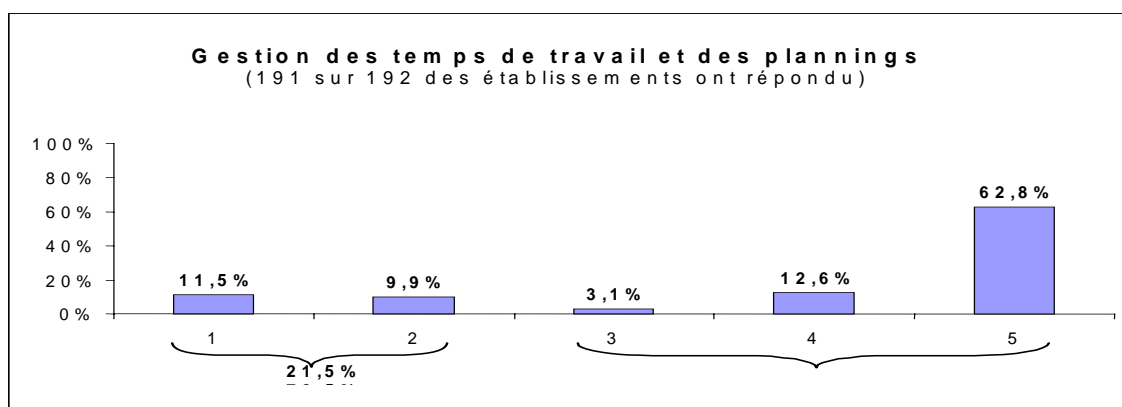
LEGENDE

- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée



4.3. Le Système d'Information de Gestion des Ressources Humaines

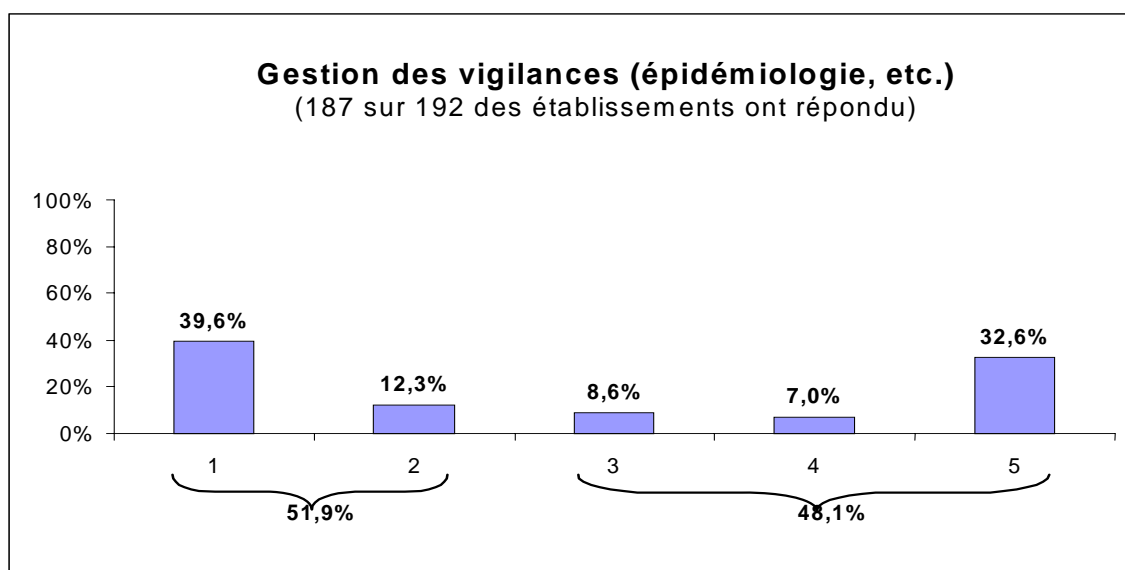
La mise en place de la réduction du temps de travail a conduit les établissements de santé à s'équiper de systèmes automatisés pour gérer les plannings dans les unités de soins, cette fonction déjà bien couverte en 2005 continue à se développer puisque près de 16% des établissements déclarent être en cours d'informatisation. Concernant la gestion de la paie, les résultats sont à nuancer par d'une part les réponses des établissements privés qui possèdent en général presque tous une application autonome, et d'autre part les établissements de santé publique pour lesquels cette fonction est davantage externalisée.



LEGENDE

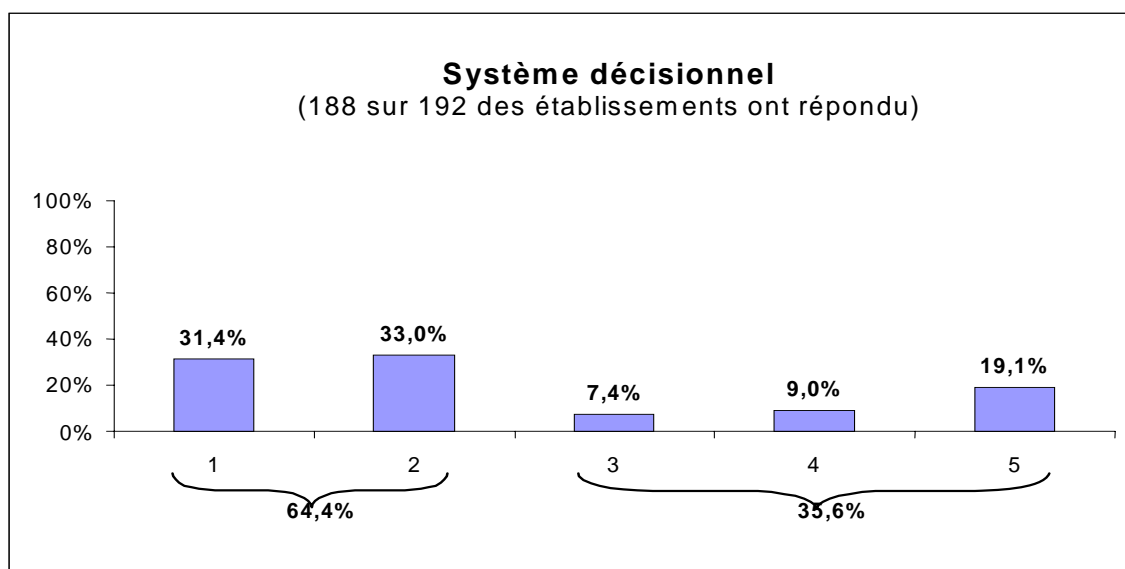
- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée

4.4. Le Système d'Information Qualité et Gestion des Risques



4.5. Le Système d'Information de Pilotage

19% des établissements de santé étaient équipés d'un système d'information décisionnel mais presque autant (16,4%) étaient en phase d'installation ou d'acquisition, ce qui s'explique sans doute par les nouvelles règles de gestion introduites par la tarification à l'activité et la nouvelle gouvernance des établissements. Elles nécessitent en effet la mise en place d'un tel système d'information. Comme pour le système d'information de la production des soins, il est fort probable que cette fonction va faire partie des investissements importants réalisés par les établissements de santé pour leur informatisation dans les prochaines années.

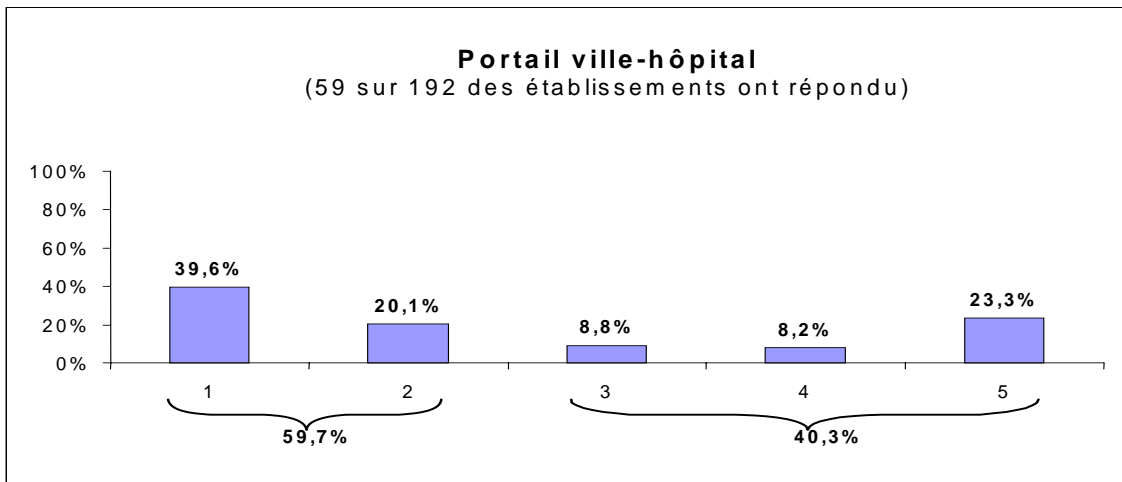
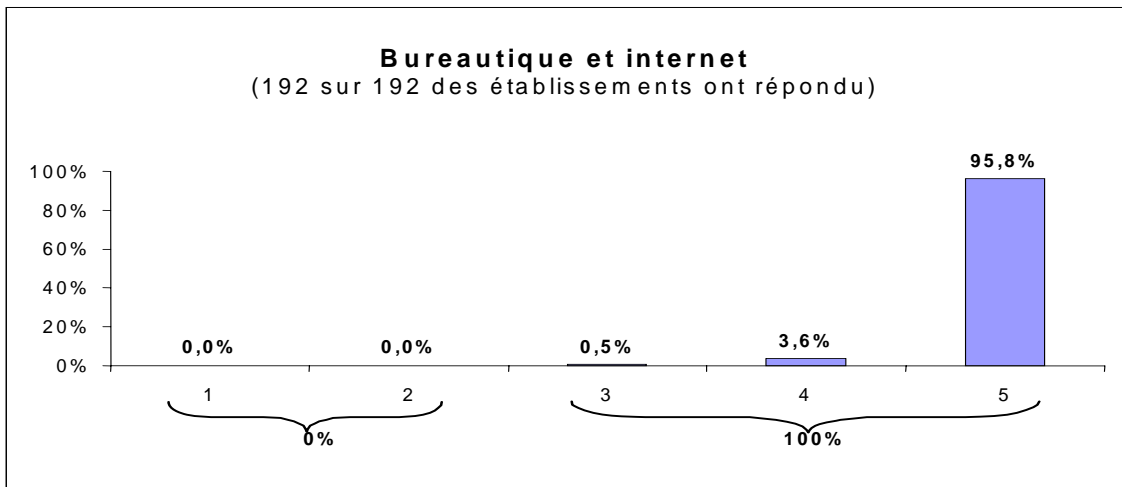
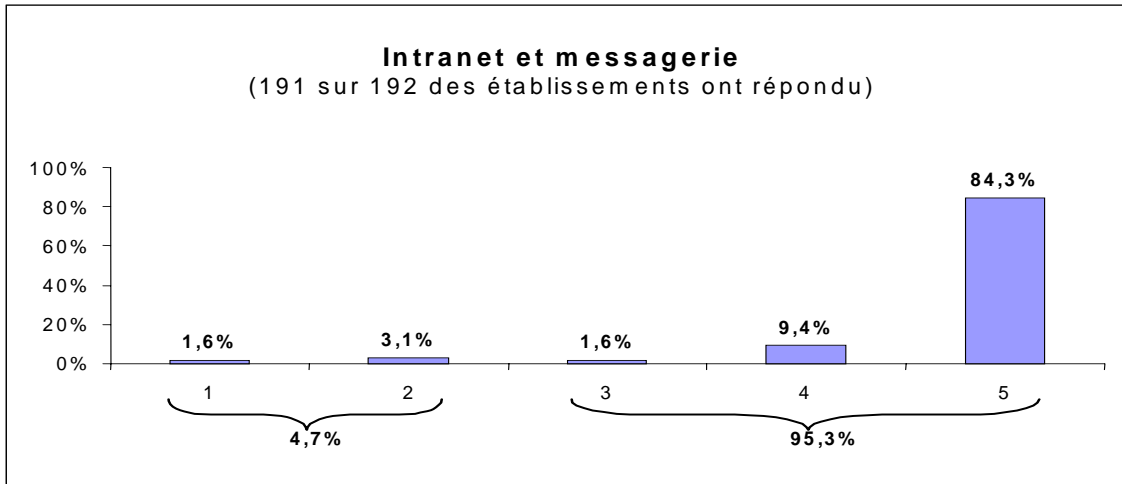


LEGENDE

- 1 = fonction non informatisée
- 2 = en phase d'acquisition
- 3 = application en pilote
- 4 = en cours de déploiement
- 5 = application totalement déployée

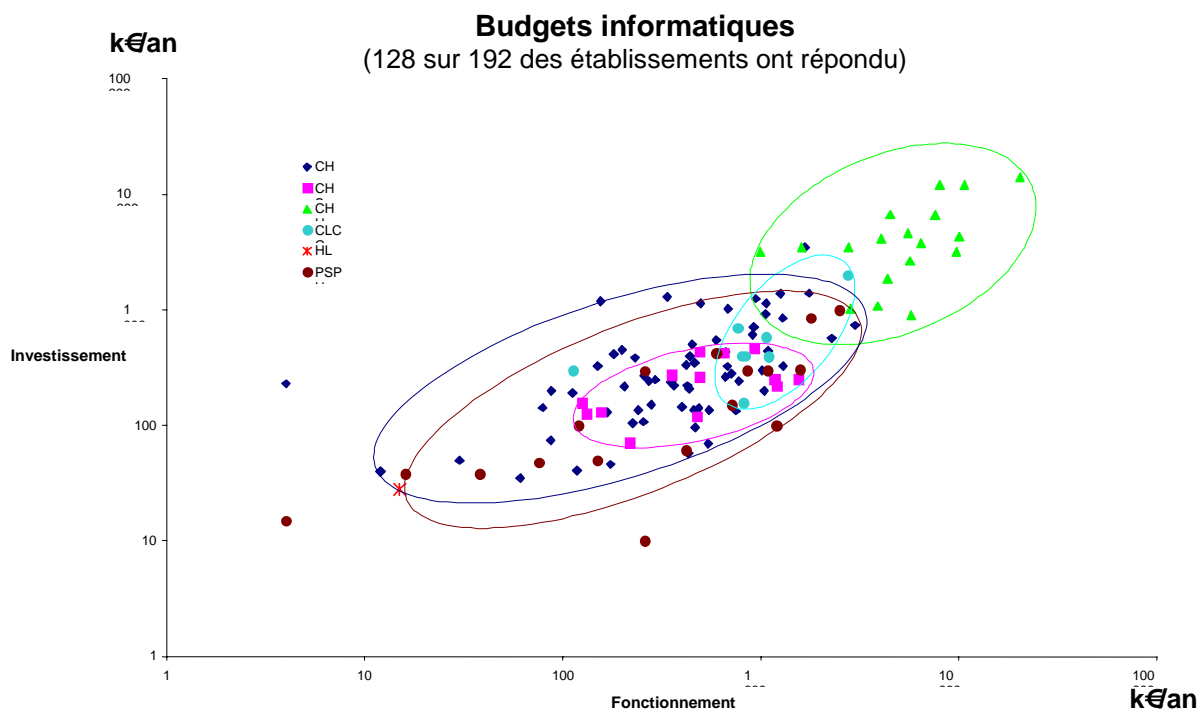
4.6. Les Outils de Communication et Bureautique

Les résultats montrent une ouverture de plus en plus grande des établissements de santé vers l'extérieur, même si cette ouverture reste encore faible vers le système d'information de santé comme le prouvent les 23,3 % d'établissements de santé qui déclarent disposer d'un portail ville-hôpital. Malgré tout il y a une forte volonté d'étendre les échanges avec le système d'information de santé comme le montrent les 17% d'établissements ayant prévu en 2005 d'offrir cette fonctionnalité à leurs usagers. La mise en place du DMP et le développement de la dématérialisation devrait accélérer ce mouvement.



5. Données financières sur l'unité en charge du système d'information

5.1. Corrélation entre les budgets de fonctionnement et d'investissement



Ci-après sont présentées le budget de fonctionnement en k€ par type d'établissement, sous forme de minima, 1^{er} quartile, médianes, 3^{ème} quartile, maxima :

	min	1er quartile	médiane	3ème quartile	max
CHU	994	3 940	5 600	7 900	20 433
CLCC	765	812	840	1 081	2 763
CHS	125	218	491	930	1 542
CH	4	216	440	762	3 000
HL	0	0	0	8	15
PSPH	0	67	260	913	2 500

On observera les grandes classes suivantes :

- Les CHU : une grande dispersion des budgets de fonctionnement, avec une médiane très élevée en comparaison des autres types d'établissements.
- Les CLCC et CHS : deux groupes relativement homogènes ; les CLCC ayant une médiane plus élevée.
- Les CH et les PSPH: une très forte dispersion des budgets ; la médiane des CH étant comparable à celle des CHS.
- Les HL sont trop peu nombreux pour être significatifs.

L'analyse de ces chiffres sur l'ensemble de l'échantillon montre qu'en 2005, 0,8 euro d'investissement génère 1 euro de fonctionnement.

5.2. Répartition du budget de l'unité en charge du système d'information

Le tableau suivant présente les pourcentages des montants du budget consacré à la maintenance informatique, à la sous-traitance informatique et aux crédits-bails et locations informatiques, par rapport au montant de budget de fonctionnement de l'unité en charge du système d'information :

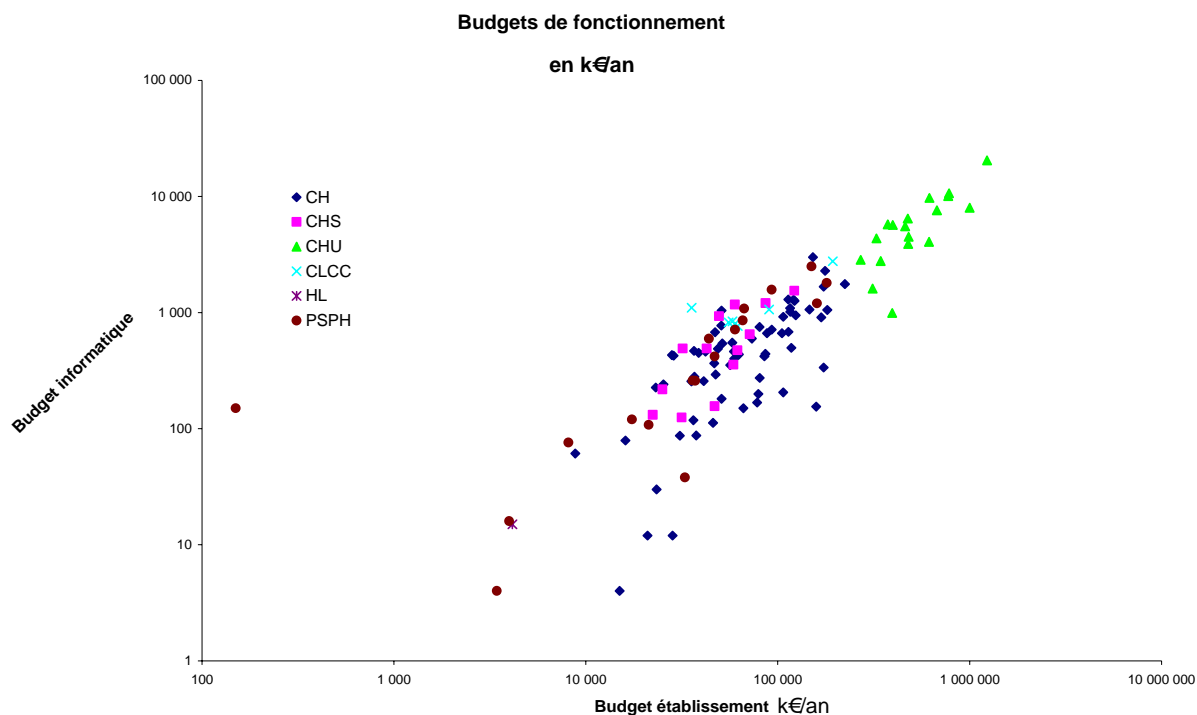
	échantillon*	moyenne	écart-type	min	1er quartile	médiane	3ème quartile	max
% maintenance / fonctionnement	113	28,94%	21,71%	1,64%	12,26%	21,07%	40,23%	100,00%
% sous-traitance / fonctionnement	112	20,40%	21,33%	0,00%	5,22%	12,30%	31,84%	92,95%
% crédits-bails et locations / fonctionnement	99	5,49%	10,21%	0,00%	0,00%	0,00%	5,61%	46,15%

* nombre d'établissements ayant répondu avec une valeur non nulle en budget de fonctionnement et chiffrée (non vide) dans les 3 catégories concernées

La dispersion des valeurs déclarées est trop importante pour que les résultats soient suffisamment significatifs (en particulier les résultats des crédits-bails et locations) et donc interprétables.

5.3. Part du budget de fonctionnement de l'unité en charge du système d'information par rapport au budget de fonctionnement de l'établissement

Compte tenu de la dispersion des valeurs de la population, la corrélation entre ces deux informations est statistiquement non valide. En ce qui concerne les CHU la population est plus homogène ; la part relative du budget de fonctionnement de l'unité en charge du système d'information par rapport au budget de fonctionnement de l'établissement est de **1,52%**.



125 établissements sur 192 ont répondu
L'échelle des axes (abscisses, ordonnées) est logarithmique

5.4. Corrélation entre l'effectif et les budgets de l'unité en charge du système d'information

121 établissements sur 192 ont répondu aux questions sur les effectifs. Les résultats fournis permettent de montrer que l'augmentation d'effectif de 1 ETP génère une augmentation de 110 k€ / an du coût de fonctionnement de l'unité en charge du système d'information.

88 k€ d'investissement annuel par l'unité en charge du système d'information se traduit par l'augmentation d'effectif de 1 ETP.

6. Annexes

6.1. Questionnaire (fichier Excel)

Etablissement de Santé (ES)			
N° FINESS :			
Nom :			
Type :			(CHU, CH, CHS, HL, CLCC, PSPH, Clinique)
Adresse :			
Code postal :			
Ville :			
Coordonnées du responsable de l'unité en charge du système d'information (UCSI)			
Prénom Nom :			
Fonction :			
Téléphone:			
Adresse électronique :			
Coordonnées du correspondant de l'enquête dans l'ES			
Prénom Nom :			
Fonction :			
Téléphone:			
Adresse électronique :			

Légende :		
Statut de l'informatisation :		
0 : ES non concerné par la fonction,		
1 : fonction non informatisée dans l'ES,		
2 : application en phase d'acquisition ou de développement,		
3 : application déployée dans des services pilotes,		
4 : application en déploiement dans les services concernés,		
5 : application déployée dans tous les services concernés.		
% de services informatisés :		
La question n'est posée que si le statut de l'informatisation est "3" ou "4".		
Il s'agit du rapport entre le nombre de services équipés de l'application et le nombre de services équipables, exprimé en pourcentage.		
ex : pour la "gestion des prescriptions de médicaments, DMS, MDS, ..." : le "% de services informatisés" est "30" %, si 6 unités de soins sur les 20 de l'ES sont équipées de cette application.		
(pour un statut renseigné à "5", la réponse est considérée comme étant "100").		
Fonction du Système d'Information	Statut de l'informatisation	% de services informatisés
Le Système d'Information Patient		
Gestion administrative du patient		
Gestion du malade et des mouvements		
Gestion des consultations externes		
Gestion des prescriptions		
Gestion des Prescriptions de médicaments, DMS, MDS,...		
Gestion des demandes d'analyses de biologie et d'anatomocytopathologie		
Gestion des demandes d'imagerie médicale		
Dossier Patient Partagé		
Gestion des rendez-vous		
Gestion du dossier médical		
Gestion du dossier de soins		
Gestion des dossiers de spécialités (Psy, Obstétrique, etc)		
PMSI MCO SSR etc		
Gestion des activités médico-techniques		
En blocs opératoires		
En services de radiodiagnostic		
En laboratoires de biologie		
En laboratoires d'anatomocytopathologie		
En pharmacie et dispensation des médicaments		
PACS		
Pour les autres activités médico techniques		
Gestion des urgences		
Accueil et traitement des urgences		
SMUR, SAMU		

Le Système d'Information économique, financier et logistique		
Gestion économique et financière		
Comptabilité analytique		
Gestion des stocks		
Restauration		
Transport des patients		
Stérilisation		
Entretien maintenance GMAO		
Le Système d'Information de Gestion des Ressources Humaines		
Gestion des temps de travail et des plannings		
Gestion de paie autonome		
Le Système d'Information Qualité et Gestion des risques		
Gestion Identité du patient (Cellule d'Identito-Vigilance)		
Gestion des vigilances (épidémiologie, ...)		
Le Système d'Information de pilotage		
Système décisionnel		
Les outils de communication et bureautique		
Intranet et messagerie		
Bureautique et internet		
Le Système d'Information de réseau Ville-Hôpital / Hôpital-Hôpital		
Télé médecine / Portail		
Question générale :		
A votre avis, quel est le pourcentage du personnel de l'établissement de santé qui n'a aucune occasion d'utiliser un poste de travail informatique (écran-clavier) ?		%
Commentaire éventuel :		

Critères	Pour information, n° de compte	Valeur	Unité	Définition
Le contexte financier de l'établissement de santé				
Montant du budget de fonctionnement			k€/an	Montant annuel du budget de fonctionnement de l'établissement de santé.
Montant du budget d'investissement			k€/an	Montant annuel du budget d'investissement de l'établissement de santé.
Le contexte financier de l'unité en charge du système d'information (UCSI)				
Montant du budget de fonctionnement			k€/an	Montant annuel du budget de fonctionnement de l'unité en charge du système d'information (allocation).
Montant du budget consacré à la maintenance informatique	1 ou plusieurs comptes 615		k€/an	Montant annuel des dépenses de l'unité en charge du système d'information concernant la maintenance informatique (logiciels, matériels, réseaux...), y compris pour les logiciels des SRIH (Structure Régionale d'Informatique Hospitalière).
Montant des dépenses de sous-traitance informatique	1 ou plusieurs comptes 628		k€/an	Montant annuel des dépenses de l'unité en charge du système d'information consacrées à l'achat de prestations informatiques (exemple : traitement de la paie, infogérance, assistance pour l'élaboration du schéma directeur ou pour tout autre projet SI)
Montant des crédits-bails et locations informatiques	location : 613 crédit-bail : 612		k€/an	Montant annuel des dépenses de l'unité en charge du système d'information consacrées aux crédits-bails et locations informatiques (matériels, logiciels,...)
Montant du budget d'investissement	1 ou plusieurs comptes 218		k€/an	Montant annuel du budget d'investissement attribué par l'établissement de santé à l'unité en charge du système d'information
Effectif de l'unité responsable du système d'information	sans objet		ETP	Nombre d'Equivalent Temps Plein correspondant à l'effectif permanent de l'unité responsable du système d'information